

XVIII<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 6

—o—

Juin

1915

—c—

—❖—

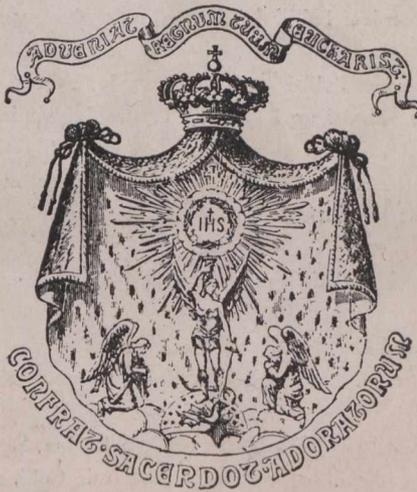
# ANNALES

des

## PRETRES-ADORATEURS

et de la

### LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00    -    -    -    Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

# Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA : R. P. Directeur,  
368 Avenue Mont-Royal EST, Montréal.

## Directeurs diocésains

---

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine P. Q.  
QUEBEC ; Monsieur l'abbé C. A. Collet, Barrière St-Louis, Belvédère,  
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Arche-  
vêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché  
de Chicoutimi.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de  
Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St-Germain, Evêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de St-Hya-  
cinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Sutton, P. Q.

TROIS-RIVIERES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang,  
Trois-Rivières

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Val-  
leyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE : Mgr. Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface,  
Man.

REGINA : Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St.Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON: Rev. Archibald Hanley Archbishop's Palace, Kingston, Ont

LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen,  
P. E. I

PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER. Rev. J. Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de  
Mont-Laurier.

SAINT-JEAN: Rev. M. E. Savage, Moncton, N. B.

EDMONTON: Rev. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert  
Alta.

ANTIGONISH: Rev Michael Gillis, Antigonish, N. S.

1865 = 1915

Eminentissimo Principi,  
Ludovico Nazario Begin,

Antistiti Quebecensi,

virtutis doctrinaeque jubare insigni,

qui fortiter et suaviter

gregem sibi a Deo creditam

in salutis pascua cogit,

Sacerdotes - Adoratores,

L Anni ab inito Sacerdotio

inceptoque almae eucharistiae ministerio

faustissima recurrente die,

laeto corde unanimes,

gratulantur;

Deum ut renovet juventutem ejus

gratiae augmentum praestet,

Corporis robur spiritusque pinguedinem

Adprecantur;

Sibi paternam benedictionem

Exoptant.

## Extraits de Lettres circulaires épiscopales relatives au Congrès.

(Suite)



**S. G. Monseigneur J. M. Emard,**

**Evêque de Valleyfield.**

Sa Grandeur Mgr Emard a daigné honorer le Congrès des Prêtres-Adorateurs d'une Lettre circulaire spéciale à son Clergé en date du 17 Avril 1915. Après avoir reproduit sa Lettre d'adhésion au Congrès et le Bref pontifical de S. S. Benoît XV, Sa Grandeur termine ainsi sa Circulaire :

“ Conformément au Vœu exprimé par Notre Saint-Père le Pape, j'invite avec instance tous les prêtres de ce diocèse qui pourront le faire à assister à ce Congrès, auquel je serai moi-même présent avec eux.

“ La piété des fidèles ne saurait être laissée étrangère à la tenue d'un Congrès de Prêtres-Adorateurs. Vous voudrez bien le leur annoncer à temps voulu, et les exhorter à s'unir à leurs pasteurs par des prières plus ferventes, afin d'obtenir les grâces abondantes qui doivent découler pour eux de la dévotion eucharistique rendue encore plus ardente dans les âmes sacerdotales.

“ Comme il est à présumer que tous les prêtres tiendront à participer au Congrès et en feront véritablement une occasion de récollection spirituelle, et que par ailleurs les prêtres employés dans l'enseignement ont besoin de toute la vacance ordinaire, je me vois forcé de laisser en suspens la date de la prochaine retraite pastorale. J'aviserais pour le mieux et vous serez tous informés à temps.”

LETTRE  
DE  
MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL  
AU  
CLERGE DE SON DIOCESE  
SUR LE  
PROCHAIN CONGRES NATIONAL  
DES PRETRES-ADORATEURS

---

{ Archevêché de Montréal,  
le 24 mai 1915.

Nos chers collaborateurs,

I

Nous venons avec bonheur vous entretenir d'un événement dont nous vous avons déjà parlé et qui est appelé à faire époque dans les annales religieuses de notre pays; nous voulons dire: le Congrès National des Prêtres-Adorateurs dont les assises se tiendront dans notre ville épiscopale les 13, 14 et 15 juillet prochain. C'est, comme vous le savez, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada, que nous avons songé à organiser ce Congrès.

Ce qu'est cette Association, quel but elle poursuit, de quel crédit elle jouit parmi nous, nous n'avons pas à vous l'apprendre. Tous savent qu'elle s'applique avant tout à former au sein du clergé des adorateurs "*en esprit et en vérité*" en même temps que des apôtres zélés de la divine Eucharistie. C'est par centaine de mille qu'elle compte ses membres, répandus dans le monde entier et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Dans le seul Canada, où elle est établie depuis vingt-cinq ans, elle compte déjà près de quatre mille membres.

Grâce à sa parfaite organisation, aux moyens puissants dont elle dispose, à la direction suivie qu'elle reçoit, elle ne cesse d'exercer sur les prêtres et par eux sur les fidèles la plus salutaire influence. Si l'on a pu dire, au Congrès international de Vienne, qu'aux Prêtres-Adorateurs revenait surtout l'honneur de toutes les initiatives tendant à la glorification de la divine Eucharistie, et notamment des Congrès, il nous plaît, pour notre part, de reconnaître avoir toujours trouvé en eux nos plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers Congrès qui, depuis celui de 1910, se sont tenus successivement dans notre diocèse.

Tout en attachant un grand prix aux manifestations extérieures, ils s'appliquent surtout à préparer ces séances d'études, qui seules peuvent assurer au Congrès des fruits sérieux et durables. Ceux-là le savent à qui il a été donné, en 1910, d'assister aux réunions sacerdotales en la chapelle des Pères du T. S. Sacrement, où est établi le centre de l'Association au Canada. Tous se souviendront longtemps de ces heures bénies où, sous la présidence du Cardinal-Légit, prêtres et évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour chanter au Dieu de l'Eucharistie l'hymne de leur foi et de leur amour, pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de travailler au règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Les cérémonies religieuses si imposantes de notre grand Congrès eurent, certes, leur haute signification et une portée considérable, mais ne devons-nous pas reconnaître qu'au point de vue des résultats pratiques, rien n'a surpassé les séances d'études, et celles des prêtres en particulier ?

Voilà pourquoi nous avons tenu à faire bénéficier notre diocèse de réunions semblables, en convoquant les membres de notre clergé au congrès sacerdotal de 1913. Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre Circulaire de janvier de la même année, était "d'avoir chaque année notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées."

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs venait donc répondre, on ne peut mieux, à nos intentions et à nos désirs; il se trouve être, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au R. P. Supérieur des Pères du T. S. Sacrement, "le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer plus profondément dans les âmes la dévotion à Jésus-Hostie."

\*  
\*\*

Afin de nous faire une idée des heureux fruits qui en résulteront pour notre pays tout entier, nous n'avons qu'à nous reporter au Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre 1913. Huit cardinaux, une centaine d'archevêques et évêques, cent quatre-vingt directeurs diocésains, amenant à leur suite plusieurs milliers de prêtres, auxquels vinrent se joindre un grand nombre d'ecclésiastiques de la Ville Eternelle, prirent part à ces imposantes réunions eucharistiques. Les séances d'études se tinrent à l'église des douze Apôtres, et les cérémonies religieuses se déroulèrent dans les deux grandes basiliques de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre. Comme preuve de l'intérêt particulier et de la bienveillance marquée qu'il portait au Congrès, le Souverain Pontife en nomma lui-même le Président effectif et composa de sa main une consécration sacerdotale à Jésus-Hostie qu'il enrichit de précieuses indulgences et que les congressistes récitèrent ensemble à haute voix aux deux principales cérémonies.

A l'issue de l'heure solennelle d'adoration, prêchée sous la coupole de Saint-Pierre et à l'autel même de la Confession, Pie X daigna recevoir en audience spéciale les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres congressistes. Il leur dit en particulier sa vive satisfaction de voir que le but principal

de tous les travaux, de toutes les délibérations et de tous les vœux du Congrès avait été la mise à exécution parfaite et intégrale de ses récents décrets eucharistiques.

D'importantes résolutions avaient été adoptées par la docte et pieuse assemblée; plusieurs furent même sanctionnées dans la suite par le Souverain Pontife. Citons, entre autres, la création d'un Comité national permanent des congrès eucharistiques en Italie, dont il voulut lui-même nommer le Président et daigna approuver les statuts.

L'action bienfaisante de ce Comité ne se fit pas attendre. Sous son impulsion, l'œuvre des congrès eucharistiques, depuis quelque temps ralentie en Italie, reprit un nouvel essor et produisit partout les plus heureux fruits. Afin d'assurer une plus grande uniformité dans l'apostolat eucharistique, un programme d'études fut élaboré par ce Comité et adopté comme règle à suivre désormais dans les congrès eucharistiques nationaux, régionaux et diocésains d'Italie.

Nous aimons à mentionner ici, entre plusieurs autres, le magnifique Congrès eucharistique régional tenu à Bologne en avril 1914, sous la présidence de son Cardinal-Archevêque, aujourd'hui Sa Sainteté Benoît XV. Ce fut pour Son Eminence le Cardinal Della Chiesa, comme il le disait lui-même alors, un bonheur sans égal de se voir entouré de ses prêtres et de ses fidèles dans un même hommage de foi et d'amour au Dieu de l'Hostie.

Ce spectacle de la piété eucharistique de tout un peuple, s'exprimant à l'occasion de ces congrès, tend à se multiplier un peu partout, réveillant la foi endormie d'un grand nombre, les ramenant à la pratique de la communion fréquente, et, par elle, à la pratique de la vie et des vertus chrétiennes, apportant ainsi un puissant appoint à l'action sociale catholique de plus en plus prospère en Italie.



Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs tenu à Rome ne pouvait manquer d'avoir un écho dans les autres pays et d'y susciter des manifestations semblables. Ce vœu, du reste,

n'avait pas tardé à être formulé et transmis aux 120,000 membres de l'Association par la Direction générale de l'Œuvre. *“Que chaque groupement national envisagât pour un temps plus ou moins proche, selon les circonstances, la possibilité de tenir lui aussi une assemblée, pour y trouver les mêmes avantages concrets, c'est-à-dire, une plus parfaite union de vues et d'action, un zèle nouveau et plus ardent pour la gloire eucharistique de Jésus, pour la sanctification des membres de l'Association et pour la conversion des peuples par l'Eucharistie.”*

L'occasion, pour le Canada, de réaliser ce vœu, se présentait d'elle-même. L'Association des Prêtres-Adorateurs, qui comptera cette année, en notre pays, vingt-cinq années d'existence ne pouvait mieux célébrer ce joyeux anniversaire qu'en réunissant tous ses membres en Congrès national au centre même de l'Œuvre. Le mois de juillet dernier, le directeur général nous ayant transmis ce pieux projet, nous nous empressâmes de le bénir et de faire des vœux pour sa réalisation. “Ce sera, lui écrivions-nous alors, un grand honneur et un grand bienfait pour notre ville archiépiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoin des hommages qu'ils rendront à Notre-Seigneur. C'est donc de tout cœur que nous bénissons dès maintenant votre pieux projet et que nous vous promettons, pour le réaliser avec le plus de succès possible, notre entier concours.”

Notre vœu fut aussi celui de tous nos Vénérés Collègues dans l'Épiscopat, notamment de Son Eminence le Cardinal Bégin, qui, à notre demande, s'empressa de donner au futur Congrès toute son approbation et daigna même en accepter la présidence d'honneur.

Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Benoît XV, informé du projet, voulut bien lui accorder sa haute approbation et le bénir dans un Bref magnifique, daté du 20 mars 1914. Dans ce précieux document, le Saint-Père qualifie l'idée du Congrès de *“projet on ne peut plus salutaire”*; il ajoute que sa réalisation sera pour lui un grand sujet de joie; il l'encourage de ses vœux les plus ardents, lui souhaite un plein succès et daigne accorder la Bénédiction Apostolique à ses organisateurs et à tous ceux qui y prendront part.

De si hautes approbations, de si unanimes encouragements de la part de l'Épiscopat et du Souverain Pontife suffiraient déjà amplement à recommander le prochain Congrès à l'attention, à la piété et au zèle de tout le clergé canadien. Il ne sera cependant pas inutile, chers Collaborateurs, de vous signaler les nombreux et précieux avantages que vous ne manquerez pas de retirer de ces réunions sacerdotales, avantages signalés déjà sous une forme ou sous une autre dans les lettres d'adhésion ou les lettres Circulaires de Nos Seigneurs les Evêques relatives au Congrès.

## II

Disons tout de suite que tous les prêtres, appartenant ou non à l'Association des Prêtres-Adorateurs, sont appelés à prendre part à ce Congrès. Tous sont cordialement et chaleureusement invités à y assister. C'est là, du reste, le vœu formulé par le Souverain Pontife dans son Bref, où il appelle le Congrès non seulement *Congrès des Prêtres-Adorateurs*, mais aussi *Congrès des Prêtres Canadiens*. Tout prêtre, en effet, n'est-il pas, en vertu de son sacerdoce, l'homme de l'Eucharistie, étant par vocation et par état son consécuteur, son gardien et son apôtre ?

Qui n'entrevoit déjà les incomparables bienfaits que ce Congrès produira au sein de tout le clergé ? Se peut-il occasion plus favorable pour le prêtre de mieux se rendre compte de l'importance, de l'étendue de ses grands devoirs eucharistiques, des conséquences pratiques qui en découlent pour lui et pour les fidèles ? En se rapprochant davantage de l'Eucharistie, il viendra, pour ainsi dire et par le fait, se retremper à la source même de son sacerdoce ; car, si, comme l'Apôtre, il peut être appelé et s'il est véritablement "*le ministre du Christ Jésus, minister Christi Jesu*", où ce titre glorieux se vérifie-t-il et s'exerce-t-il davantage que dans ses rapports avec la divine Eucharistie ? S'ils sont glorieux pour lui, s'ils sont aimables, combien aussi sont-ils redoutables ces offices eucharistiques ! S'ils doivent exciter sa reconnaissance, combien plus encore son attention et son zèle !

Or, c'est précisément à obtenir ce résultat que s'appliquera le prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs.

1.— Il contribuera d'abord puissamment à développer la *science eucharistique du prêtre*.

Connaître l'Eucharistie, c'est-à-dire, Jésus Prêtre et Victime, Auteur et Exemplaire de son sacerdoce, l'étudier pour croître chaque jour, selon l'avis du prince des Apôtres. (1 Pet. II, 2.) dans cette connaissance salutaire, en comparaison de laquelle toutes les autres sont vaines et inutiles; étudier ses vertus eucharistiques pour les reproduire ensuite dans sa vie et mieux s'identifier avec lui, n'est-ce point là vraiment tout le prêtre? Aussi le Pontife consécrateur, en l'ordonnant, lui fait-il cette solennelle recommandation: "*Agnosce quod agis, imitare quod tractas.*" S'acquitte-t-il fidèlement de ce premier devoir, le prêtre se maintient vraiment à la hauteur de sa sublime dignité. Vient-il au contraire à l'écartier de ses préoccupations et de sa vie, eût-il, par ailleurs, les plus brillantes qualités, accomplit-il les œuvres les plus retentissantes, il n'est plus que "l'airain sonnante et la cymbale retentissante," dont parle Saint Paul.

Peut-il croire qu'il a la science de l'Eucharistie pour en avoir étudié autrefois les grandes lignes dans un traité de théologie d'ailleurs très sommaire? Son illusion pourrait peut-être aller jusque-là et le persuader qu'il est dispensé désormais de toute étude eucharistique sérieuse. Comme si les quelques connaissances, reçues au séminaire sur le dogme central de notre sainte religion, étaient autre chose que de simples jalons destinés à le guider par la suite dans une étude plus approfondie de cet auguste Mystère.

Or, qu'en est-il pratiquement pour bon nombre de prêtres? Absorbés qu'ils sont par les occupations nombreuses et importantes du saint ministère et par l'administration d'affaires temporelles, comment s'appliqueraient-ils à scruter, comme ils le devraient et comme ils le voudraient, les grandeurs, les excellences, les droits d'un Mystère aussi voilé dans sa nature qu'impérieux dans ses divines exigences?

Or, chers collaborateurs, voici que le Congrès des Prêtres-Adorateurs vous est offert comme un moyen, aussi efficace qu'attrayant, de vous perfectionner dans la science indispensable de l'Eucharistie. Vous y trouverez l'immense avantage de bénéficier des recherches et de l'expérience de zélés et de distingués confrères, qui se sont efforcés de faire passer dans leurs travaux le fruit de leurs études et de leurs labeurs. Vous en sortirez, nous en avons l'assurance, avec la ferme détermination d'accorder à l'étude et aux œuvres eucharistiques la place d'honneur qu'elles réclament dans votre vie et dans l'exercice de votre ministère.

2.—Le Congrès est appelé à développer chez le prêtre non-seulement la science, mais aussi la *piété eucharistique*. Notre ardent désir serait de faire de ce Congrès une sorte de retraite, pendant laquelle les prêtres méditeraient ensemble sur leurs devoirs personnels envers Jésus-Hostie, sur la meilleure manière de s'en acquitter fidèlement et d'écarter les obstacles qui s'y opposent dans leur vie. Nous voudrions les en voir sortir avec une piété plus éclairée et plus vive, un amour plus ardent pour Notre-Seigneur. C'est à obtenir ce résultat que seront ordonnées les cérémonies religieuses du Congrès, spécialement l'heure solennelle d'adoration, qui sera offerte par tous les prêtres réunis et durant laquelle ils se consacreront publiquement au service et à la glorification du T. S. Sacrement. Outre que cet hommage solennel, offert par le clergé de tout un pays, sera très glorieux à Notre-Seigneur, et ne manquera pas d'attirer sur lui des grâces précieuses, il inculquera au prêtre le goût de cet exercice salutaire, lui fera prendre la résolution de l'adopter comme l'une des meilleures pratiques de sa dévotion eucharistique.

Est-il besoin de vous rappeler ici combien salutaire est dans la vie du prêtre la pratique assidue de l'adoration eucharistique ? Outre qu'elle l'associe admirablement aux sublimes fonctions sacerdotales, à la grande prière eucharistique du Souverain Prêtre qui réside au Sacrement, elle le rend encore singulièrement apte à faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, à lui recruter et à lui former de vé-

ritables adorateurs. C'est, du reste, ce que Sa Sainteté Benoît XV exprime admirablement dans sa Lettre sur le Congrès. "Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter vivement, écrit-il, que tous les prêtres, ministres de l'autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique qu'ils en reviennent *comme des lions qui respirent la flamme et que redoute le démon lui-même*. Et de fait, ajoute le Pape, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation de la charité divine. L'âme s'y remplit de la grâce, les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que son plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité."

Heureuses audiences que ces heures d'adoration au pied de l'Hôte divin de nos Tabernacles, durant lesquelles le prêtre répand son âme dans le cœur du meilleur des amis, reçoit les conseils de la Sagesse éternelle, se repose dans une intimité qui fait entrevoir les joies du paradis, retrempe ses forces dans les sources de la vie, puis retourne au travail et à la lutte en attendant le jour et l'heure où il reviendra à ce poste de l'amour et de l'honneur.

Le prêtre sortira donc du Congrès meilleur prêtre, parce qu'il y aura appris à être meilleur adorateur de l'Eucharistie.

3. — Mais le prêtre n'est pas seulement prêtre pour lui, il n'est pas seulement Prêtre-Adorateur pour être un bon prêtre, mais pour amener les âmes à la connaissance et à l'amour de Jésus-Eucharistie. Si donc le prêtre n'a pas reçu principalement sa dignité et ses sublimes pouvoirs pour lui-même, mais pour le peuple dont il a été constitué auprès de Dieu le Médiateur officiel, il lui importe de se convaincre pleinement de cette vérité et de la réaliser aussi pleinement que possible dans sa vie.

Or, le Congrès, c'est là notre plus douce espérance, devra activer dans le cœur de tous les prêtres *l'ardeur de leur zèle pour la sanctification des fidèles* en leur mettant entre les mains *les moyens les plus propres à atteindre ce résultat*.

Il commencera par *écarter les nombreux obstacles* qui viennent trop souvent entraver l'exercice du zèle sacerdotal. Et d'abord, *l'isolement*. Rien n'est plus déprimant que de se sentir une exception dans l'établissement d'une œuvre, dans la poursuite d'une fin, surtout quand on doit sortir de la voie suivie jusque-là par des confrères d'ailleurs recommandables par leur âge et leur vertu. Autant l'isolement nuit à l'exercice du zèle, autant l'appui moral du grand nombre le favorise puissamment. Or, le Congrès va prouver jusqu'à l'évidence que vos efforts pour propager le règne eucharistique ne sont pas isolés; il va vous mettre en relation avec toute une armée d'apôtres ardents et résolus qui poursuivent sans relâche cette noble fin.

N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que, dans l'exercice de son ministère, le prêtre est impatient de constater le résultat de ses travaux? Parfois même il voudrait récolter avant que de semer, oubliant la parole du Sauveur: "*Alius est qui seminat et alius qui metit*". Et il perd courage ou, du moins, l'ardeur de son zèle en est diminuée singulièrement. Or, les résultats que vous n'avez pas encore constatés chez vous, parce que vos efforts ne datent que d'hier ou ont été insuffisants; d'autres, qui vous ont devancé dans le labeur, vous diront quelle abondante moisson leur ont assurée des efforts persévérants, et cela, dans un milieu peut-être moins favorisé que le vôtre. Vous assisterez avec admiration à la transformation opérée dans telle ou telle paroisse par l'établissement des diverses œuvres eucharistiques, surtout par l'application intégrale et constante des récents décrets pontificaux sur la Communion fréquente et quotidienne et la première communion des enfants.

Un dernier obstacle au zèle du prêtre, c'est *la crainte du labeur*. On se dit, non sans raison, que pour faire connaître l'Eucharistie aux âmes, la leur faire estimer et aimer, les préparer à la recevoir fréquemment et même tous les jours, il faudra nécessairement sacrifier quelque chose de son temps, de son repos et de ses aises, se donner, se prodiguer même. De là, des hésitations, parfois même peut-être une inertie complète. Sans doute, cet apostolat ne va pas sans renoncement, mais comme on est amplement récompensé par la joie intense du bien fait

aux âmes et de la gloire rendue au Dieu du Sacrement! C'est ce qu'on vous dira en de doctes rapports, et en les entendant, vous vous appliquerez tout naturellement la parole de St Augustin: "*Quod isti et istae, cur non ego?*" Et vous retournerez dans vos paroisses, animés d'un zèle plus ardent pour travailler à l'extension du règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Et vous ne tarderez pas, nous en sommes convaincu, à obtenir les mêmes consolants résultats.

Vous direz peut-être que cet essai vous l'avez déjà tenté et sans résultats appréciables. C'est, sans doute, que vous n'avez pas employé les bonnes méthodes. Que de réels talents, que de généreuses tentatives sont condamnés à l'insuccès, faute d'une sage direction! Rien n'égale les méthodes sagement appliquées. Non-seulement elles aplanissent les difficultés, mais elles conduisent sûrement au terme désiré. Ces méthodes d'apostolat eucharistique vous seront enseignées durant le Congrès, et les heureux résultats qu'elles ont obtenus ailleurs seront pour vous leur meilleur titre de recommandation.

Tels sont, parmi beaucoup d'autres non moins précieux, quelques-uns des avantages que nous attendons du prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs. Qu'on ne dise point, pour se croire dispensé d'y assister, que sous le rapport de la piété et des œuvres eucharistiques, surtout depuis notre Congrès de 1910, le Canada n'a plus rien à envier aux autres pays catholiques. Sans doute, il faut le reconnaître, le mouvement eucharistique a fait parmi nous des progrès incontestables. Notre diocèse en particulier, grâce aux divers Congrès qui sont venus se greffer successivement sur celui de 1910, a bénéficié peut-être plus que tout autre des heureux effets qui découlent de ces imposantes manifestations. Non content d'avoir pris l'initiative d'un tel mouvement, notre intention, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au R. P. Supérieur des Pères du T. S. Sacrement, est de le favoriser de plus en plus. Voilà pourquoi nous avons saisi avec empressement cette occasion providentielle de continuer et de parfaire chez nous ce qui a été si bien commencé.

Tous, nous l'espérons, vous vous ferez un devoir d'assister aux réunions du Congrès et de vous y préparer dès maintenant par la prière et l'étude.

Nous regardons comme un grand bienfait et un insigne honneur pour notre ville épiscopale de recevoir Nos Seigneurs les Evêques et les Prêtres du Canada en Congrès eucharistique. Nous pouvons les assurer qu'ils trouveront parmi nous un accueil aussi empressé et aussi cordial que lors de notre Congrès de 1910.

Un Comité de réception a été constitué par nous en vue de donner aux futurs Congressistes tous les renseignements désirables concernant le voyage et le logement. Les Compagnies de Chemin de fer ont accordé d'importantes réductions à cette occasion.

Nous donnons plus loin le programme des séances et des divers travaux qui y seront présentés. (1)

Notre désir serait que les fidèles de notre ville s'associassent dans une certaine mesure aux hommages rendus à Jésus-Hostie par les Prêtres durant ces jours bénis. En conséquence, le mercredi soir, dans toutes les églises de Montréal, il y aura Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, précédée d'un sermon sur la Sainte Eucharistie. Le jeudi matin, les fidèles seront invités à une messe de Communion générale. Nous prions les prêtres de vouloir bien entendre les confessions, lundi et mardi, afin d'être libres eux-mêmes pour les séances du Congrès.

### PROGRAMME DES SEANCES.

L'ouverture solennelle du Congrès aura lieu le mardi, 13 juillet, à sept heures et demi du soir dans l'église Notre-Dame. Il y aura allocution de Son Eminence le Cardinal Bégin et adresse de bienvenue à Son Eminence. Discours en français par Monsieur l'Abbé René Labelle, S.S., Curé de Notre-Dame, et en anglais par le Révérend P. Burke, Pauliste, de Toronto.—Tous les prêtres congressistes formeront le cortège, — consécration publique des Prêtres-Adorateurs à Jésus-Hostie, d'après la formule composée spécialement pour eux par sa Sainteté Pie X, — Salut et Bénédiction du T. S. Sacrement.

(1) Nous avons publié ce programme dans les Annales du mois dernier.

Les travaux du Congrès seront partagés en deux sections: section française et section anglaise.

Les séances de la section française se tiendront à l'Université Laval, celle de la section anglaise au *Congress Hall* que M. l'abbé McShane, Curé de St-Patrice, a bien voulu mettre à la disposition des congressistes.

Chaque jour du Congrès, il y aura deux séances de deux heures chacune; la première, dans la matinée, de neuf heures et demi à onze heures et demi; la deuxième, dans l'après-midi, de trois à cinq heures.

Le Congrès sera clôturé, jeudi soir, à huit heures, par une heure solennelle d'adoration. Elle sera prêchée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, dans la chapelle du T. S. Sacrement, centre de l'Association, pour les Prêtres de langue française, et par le Révérend Père Ethelbert, O.F.M. dans l'église Saint-Patrice, pour ceux de langue anglaise.

\* \*  
\*

Plusieurs d'entre vous, chers collaborateurs, auront le privilège de recevoir un évêque dans leur presbytère. Nous savons qu'ils l'entoureront de tous les égards dus à sa dignité, et qu'ils sauront lui faire les honneurs de leur église. Dans toute notre ville, l'hospitalité qui s'exercera envers les Congressistes rappellera, nous en sommes sûr, celle de 1910.

Mais vous n'ignorez pas qu'un Congrès, comme celui-ci, doit entraîner des frais d'organisation assez considérables. Bien que plusieurs fois déjà, nous ayons fait appel à la générosité des fidèles de notre diocèse en faveur de diverses œuvres de charité, tous seront heureux, nous en sommes convaincu, de concourir au succès de ce Congrès qui, tout en attirant sur nous les bénédictions célestes, ne manquera pas de jeter un nouvel éclat sur notre diocèse. C'est pourquoi, le dimanche 13 juin, dans toutes les églises et chapelles publiques, une quête sera faite à cette intention. Vous voudrez bien en faire parvenir le montant, sans retard, à l'Archevêché.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance réitérée de nos sentiments les plus affectueux et les plus dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, Archevêque de Montréal.

## Renseignements concernant le Congrès.

### I. — VOYAGE.

D'importantes réductions ont été accordées, à l'occasion du Congrès, par les Compagnies de chemin de fer. Il y a deux moyens de se rendre à Montréal pour le Congrès ou à l'occasion du Congrès: soit avec un *billet d'excursion*, soit muni d'un *certificat de congressiste (certificate plane)*. Le prix est le même dans l'un et l'autre cas, mais le certificat de congressiste (*certificate plane*), permet au voyageur de partir pour Montréal depuis le 9 jusqu'au 15 juillet inclusivement et de n'en revenir que le 19 inclusivement. Voici du reste, dans le détail, l'étendue des concessions accordées:

#### A. — BILLET D'EXCURSION: ALLER ET RETOUR.

Les billets d'excursion pour Montréal (aller-retour) seront délivrés au prix d'un billet simple de première classe avec un supplément de 25 centins. Ces billets sont bons sur tous les trains à partir de l'après-midi du Mardi, 13 juillet, jusqu'à l'heure de midi du 15 Juillet.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 16 juillet inclusivement.

On peut se servir de ces billets d'excursion à partir de Kingston, Sharbot Lake, Renfrew, Karowsmith, et à l'est à partir de la Rivière du Loup et Mégantic inclusivement.

#### B. — CERTIFICAT DE CONGRESSISTE. (*Certificate plane*).

On peut encore se rendre à Montréal muni d'un certificat de congressiste (*certificate plane*), comprenant un billet simple de première classe et un certificat qui y est adjoint moyennant un supplément de 25 centins.

Ces billets de simple passage et les certificats qui les accompagnent seront émis de toutes les stations du Canada: de l'est de Fort William à Montréal, du 9 au 15 Juillet inclusivement. Ils seront valables à Montréal jusqu'au 19 Juillet inclusivement.

Ceux qui voudront bénéficier de ces certificats de congressiste (*certificate plane*), devront les faire viser avant le 15 Juillet au soir par Mr l'abbé Henri Gauthier, S. S., président du Comité français de réception, 331, Ste-Catherine Est, ou par Mr l'abbé Gerald McShane, S.S. président du Comité anglais de réception, 278 Dorchester Ouest.

## 2. — LOGEMENT ET PENSION.

Les prêtres pourront se procurer chambre et pension au prix de \$1.50 par jour dans plusieurs institutions ou communautés de la ville. Nommons entre autres: le Grand Séminaire, 857 Sherbrooke ouest, avec 250 chambres, — le Collège Ste-Marie, 232, rue Bleury, avec 100 chambres, — l'Ecole normale des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, 992 Sherbrooke Ouest, avec 100 chambres. etc.

Au-delà de 2000 chambres ont été assurées dans les principaux hôtels de Montréal, au prix variant de \$1.00 à \$4.00 par jour. Tels sont les hôtels; Windsor, Ritz-Carlton, Place-Viger, Freemans's, Ryan's, La Corona, St James, Grand Union, St Lawrence Hall, Russell House.

## 3. — SAINTE MESSE.

Les Prêtres sont instamment priés de célébrer la sainte Messe tous les jours du Congrès. Des facilités spéciales seront données à cet effet dans les églises et les communautés de la ville, spécialement: à l'église Notre-Dame, 66 Notre-Dame Ouest, — à la Cathédrale, — à l'église St-Patrice, 280 Dorchester Ouest, — à l'église du Gesù, rue Bleury, — à l'église St-Jacques, 331 Ste-Catherine Est, — à l'église des Pères du T. S. Sacrement, 368 Avenue Mont-Royal Est.

## 4. — BUREAUX D'INFORMATIONS.

Toutes les informations concernant le Congrès pourront être obtenues aux Bureaux suivants:

Presbytère St-Jacques, 331 Ste-Catherine Est, Tél. Est 1572;  
 “ St-Patrice, 280 Dorchester Ouest, Tél. Upt. 1175;  
 “ Notre-Dame, 66 Notre-Dame Ouest Tél. Main 1070;  
 Secrétariat général du Congrès, 368 Avenue Mont-Royal Est;  
 Tél. St-Louis 835.

## Les Devoirs Eucharistiques du Prêtre (1)

*Regem apostolorum Dominum, venite adoremus.* (Ex. Com. Apost.)

Le Verbe éternel n'a paru parmi nous sous forme humaine et visible qu'à un moment donné de l'histoire; mais c'est tous les jours qu'il descend sur la terre en des milliers de lieux à la fois, sous la forme sacramentelle. Ainsi l'a voulu le Seigneur. Seulement, quand il donna mission à ses apôtres et à leurs successeurs de l'immoler, Lui, leur roi, en victime sur l'autel, il ne les a nullement déliés de l'obligation de lui rendre là les honneurs qui sont dus à un roi. Dans l'état d'humiliation eucharistique où il s'abaisse, le Fils de Dieu exige qu'on lui garde le respect qui lui convient, car il n'y a pas renoncé. Il veut surtout qu'on lui prépare un habitacle digne et décent. La ville de Bethléem n'eut point part à ses faveurs parce qu'elle ne daigna pas l'accueillir: *in propria venit, et sui eum non receperunt*. Tous ceux par contre qui le reçurent — *quotquot autem receperunt eum* — furent traités avec une générosité royale — *dedit eis potestatem filios Dei fieri*.

### I

#### Le Grand Chambellan du Roi Eucharistique.

Le palais du roi eucharistique, c'est l'église; la salle du trône, le chœur; son grand chambellan, le prêtre. Et notez bien qu'il ne s'agit pas là d'une pieuse fiction, mais de l'entière vérité, de la pleine réalité.

---

(1) Ces considérations sont extraites d'une conférence de S. E. le cardinal Vaughan sur les grands devoirs eucharistiques du prêtre. A la veille de leur Congrès national, nous ne saurions offrir aux membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs un sujet de méditation mieux approprié.

La Sainte Hostie, en effet, n'est pas un vulgaire symbole, un simple mémorial; elle cache sous ses voiles la vivante majesté de Dieu, le Fils incarné du Très-Haut venu habiter au milieu de nous. C'est pourquoi nous nous devons à son ministère sacré avec la plus grande attention et le plus absolu dévouement. *Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum et sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum.* (Ps. CXXII, 2).

D'autant que cet état d'abandon et de dépendance totale, où il se voue sous cette forme sacramentelle, est bien fait pour nous réveiller à des pensées chevaleresques, pour nous rappeler aux sentiments de l'honneur et de l'amour. Quand il était petit enfant dans la maison de Marie, il pouvait au moins exprimer ses désirs par son balbutiement ou par ses cris, et donner des signes de sa douleur ou de sa joie; dans la maison du prêtre, il se couvre d'un voile impénétrable et il reste silencieux. Aussi quelle responsabilité que d'être le chambellan d'un Dieu qui s'abandonne à un tel assujettissement!

S'il se plut autrefois à gratifier ses saints d'apparitions où il prenait une apparence humaine, il ne leur accorda jamais de contempler réellement son corps glorieux; ce n'était là que des formes empruntées. C'est l'opinion de sainte Thérèse qui écrit que depuis l'Ascension, la sacro-sainte humanité du Christ ne s'est rendue présente nulle part ailleurs qu'au ciel, et dans la Très Sainte Eucharistie. Et saint Pierre de son côté nous en donne l'assurance implicite, quand il nous dit du Sauveur "qu'il doit demeurer au ciel jusqu'au rétablissement de toutes choses." (Act. III, 21).

Et puis la royale Victime de nos autels n'est pas une figure morte. Sous le frêle voile de l'Hostie sainte, elle déploie au contraire une activité merveilleuse. C'est le Sauveur qui réside et qui trône là avec tout son passé, de l'instant de sa conception jusqu'à son Ascension, et de son entrée dans la gloire éternelle jusqu'à maintenant et toujours. Le premier stade de son existence, son passage sur la terre en tant qu'homme, appartient à l'histoire et s'étale sous nos yeux comme un livre grand ouvert. Mais sa vie sacramentelle nous est fermée. Seuls, de là-haut,

les bienheureux la contemplant, car rien de ce qui est saint sur la terre ne leur demeure étranger. Dans la lumière de la gloire, ils l'embrassent d'un coup d'œil, sans effort, et ils éprouvent une indicible joie à regarder l'état de perfection, les mérites infinis, et les effets admirables que le Sauveur, sous les saintes Espèces, produit et répand dans les âmes.

Cette existence eucharistique comprend aussi la vie que le Seigneur a vécue depuis son entrée dans le royaume de sa gloire. Et cette vie constitue pour les anges et les saints un principe d'enivrante félicité.

De même que sort en jets pressés du soleil la lumière, du feu la chaleur, de la source le cours d'eau, de même s'échappent à flots de Jésus-Christ sur les bienheureux habitants du ciel la splendeur et la gloire, la force et la puissance, la lumière et le savoir, le bonheur et l'amour. Il est le soleil et la vie de leur vie. Ils voient Dieu avec Lui, en Lui, et par Lui. Il est à eux plus que n'est à nous l'astre qui nous éclaire, nous réchauffe et qui inonde la terre de ses énergies fécondantes. Avec Lui ils ne forment qu'un corps dont il est à la fois la tête et le cœur, la vie et la béatitude.

Et cette vie incompréhensible d'Homme-Dieu, rayonnante de bénédictions, nous l'avons tout entière devant nous, bien que voilée, dans la Très Sainte Eucharistie. Ce n'est pas tout ! Là, se trouvent réunis à la fois pour notre salut, par un mode de présence que nous n'arrivons pas à comprendre, avec le Verbe éternel, seconde personne de la Sainte Trinité, le Père et le Saint-Esprit.

Cette présence au Très Saint Sacrement de l'être de Dieu, si variée, si vivante et source de vie pour nos âmes, elle a sa raison d'être dans les amères souffrances de la passion ; elle est le fruit du sacrifice de la croix, et de sa réitération quotidienne sur nos autels. Partout où est l'Eucharistie, là est la victime qui fut offerte, là le Christ, l'Agneau sans tache implorant et imploré, glorifiant et glorifié, là la nourriture de nos âmes pour l'immortalité.

Et cela encore c'est du langage humain ; or la parole de l'homme est impuissante à nous donner une idée juste de ce mystère grandiose qui dépasse toute appréhension naturelle, et qui

laisse loin derrière lui l'envolée la plus hardie de notre imagination.

Mais revenons à notre sujet de la dépendance de Jésus entre les mains de son chambellan. Les êtres vivants de la création jouissent tous d'une certaine initiative propre, de plus ou moins d'indépendance vis-à-vis de leurs semblables. Seul, le roi de gloire se livre, par amour pour nous, entièrement et complètement à la volonté de son prêtre.

Lui plaît-il de monter sur son trône au haut du tabernacle afin de s'y offrir à nos adorations ? Il ne le peut, si un prêtre ne l'y élève. Veut-il se donner aux fidèles dans la sainte communion ? Sans le secours du prêtre il en est incapable. Il ne saurait non plus se faire le viatique des mourants, si le prêtre ne l'apporte chez eux. Et s'il arrive qu'il ait affaire à un chambellan négligeant, il gira misérablement dans la poussière et la malpropreté. "O prêtres, que sommes-nous et que devrions-nous être !" s'écrie le Père Faber. Marie n'attira qu'une fois seule le Verbe sur la terre, tandis que nous c'est tous les jours que nous l'appelons sur l'autel. Elle ne le porta dans ses bras qu'au temps de son bas âge ; mais nous, aussi longtemps que nous vivrons, nous pourrons le prendre et le porter où nous voudrons ; entre nos mains il se laisse faire et se livre comme l'enfant sans défense.

Pouvons-nous regarder en face notre céleste mère en nous disant qu'à ce point de vue nous sommes plus grands qu'elle, sans songer en même temps à la sainteté que requiert notre effrayante fonction ? Oh ! comme nous devrions nous attacher à la Vierge étroitement pour apprendre d'elle comment il faut traiter son enfant ! Car c'est lui qu'elle nous donne dans son être véritable et la faveur qu'elle fit à saint Cajetan et à d'autres, de le déposer un instant dans leurs mains, n'est qu'une ombre en regard de cette réalité.

Qu'est-ce que les visions dont jouissent les saints à côté de l'auguste et Très Saint Sacrement ! Après ce qu'on vient de voir, il n'est nul besoin de s'arrêter à réfléchir pour reconnaître que le ministre de l'autel est tenu d'entourer la majesté du roi eucharistique de son plus grand respect.

Le soin du calice, du ciboire, du tabernacle, du chœur, regarde tout particulièrement le prêtre.

Il ne devrait point y avoir au presbytère d'appartement plus proprement gardé, mieux embelli, plus méticuleusement décoré que le chœur de l'église. Et je souhaiterais aussi que dans les maisons des simples fidèles, il n'y ait pas de chambre plus magnifiquement décorée ni mieux entretenue. Si les paroissiens ne connaissent pas leur devoir sur ce point, c'est au prêtre de le leur enseigner et de joindre la pratique à la théorie en leur donnant l'exemple: *zelus domus tuæ comedit me* (Ps. LXVIII, 10).

Sans doute Notre Seigneur se contente volontiers d'un toit rustique, comme à Nazareth ou à Bethléem, lorsqu'il est absolument impossible de lui procurer autre chose. C'est le cas des missions étrangères, dans les pays païens où les églises ne sont que de misérables huttes, où les missionnaires sont la personification vivante de la pauvreté apostolique.

Mais même en pareille circonstance, si le prêtre sent battre en lui un cœur d'apôtre, il fera tout pour rendre à son Dieu les honneurs royaux. Il lavera souvent les linges d'autel, afin de les tenir propres et immaculés, *et accepto corpore, Joseph involvit illud in syndone munda* (saint Math. XXIV, 59). A défaut d'éclat extérieur, il se croira obligé d'apporter en compensation une fois plus profonde et plus vive, un amour plus ardent. Et si pauvre que soit la parure de son Dieu au Sacrement de l'autel, il fera qu'elle demeure nette et sans souillure. *Paupertas semper mihi placuit, sordes vero nunquam* (1).

---

(1) Le cardinal Vaughan touche ici un point très important de la vie du pasteur. Le curé et recteur de l'église ne peut se soustraire à l'obligation de veiller avec un soin constant au *decor domus Domini*, quelque consciencieux que puisse être le sacristain. Il est le chambellan du roi eucharistique; Dieu, un jour, s'en prendra à lui personnellement de toutes les négligences apportées de ce côté et lui en fera rendre un compte sévère. Ainsi ce n'est pas une excuse pour le prêtre quand on dit que naturellement il n'a pas le sens de ces choses, qu'il ne voit pas la poussière, la malpropreté, etc. Il doit les voir; le sentiment du devoir doit suppléer à l'inaptitude naturelle.

## II

**Les prodigieuses libéralités du Roi Eucharistique.**

Tout ce que nous recevons de grâces et de faveurs spirituelles, nous le devons à la sacro-sainte humanité du Christ. Les théologiens l'appellent *causa meritoria et instrumentalis omnium donorum et gratiarum Dei quæ hominibus conferuntur*. Chacun des dons que reçoivent en partage et les hommes et les anges leur vient des mérites de l'Homme-Dieu.

“Jésus-Christ a été établi de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption” (1 Ad Corint. I, 30).

Et tout cela il le devient en nous, quand nous le recevons dignement dans notre corps et dans notre âme, au sacrement de l'Eucharistie.

Après avoir étudié maints textes des Pères sur ce point, Vasquez en arrive à cette conclusion que “l'Eucharistie, non seulement nous unit, par l'amour, de pensée avec Jésus, mais nous fait entrer en union corporelle d'un genre tout spécial avec le très saint corps du Christ; union qui dure tout le temps que les Saintes Espèces demeurent entières au-dedans de nous-mêmes et qui persévère encore après qu'elles se sont évanouies, parce que Jésus-Christ, une fois descendu en nous pour s'y faire notre nourriture, considère notre corps comme partie du sien, comme *de carne ejus et de ossibus ejus*. L'union mystique et morale qui s'est réalisée lui donne sur lui un droit nouveau, en fait son bien et sa propriété.”

“Nous sommes les membres de son corps, de sa chair, de ses os” (Ad Ephesios v-70).

Cet effet de la Sainte Eucharistie sur celui qui communie bien disposé est d'enseignement commun chez les théologiens. Ainsi saint Thomas: “De même, dit-il, qu'un rameau greffé sur un tronc sauvage fait que l'arbre ne produit pas ses fruits naturels, mais ceux de son greffon, ainsi le Christ qui se mêle ou s'incorpore à notre nature, la rend apte à porter, non plus ses propres fruits, mais ses fruits à lui, surnaturels.”

L'Eucharistie ne se convertit pas, tel un mets ordinaire, en notre substance charnelle, au contraire, elle nous élève en quelque sorte à sa nature divine et nous immerge en elle. "*Tu mutaberis in me. In carnem ipsius qui caro nostra factus est, transeamus.*" (saint.Leo.M.) Et saint Grégoire de Nysse écrit: "*Corpus Jesu Christi cum fuerit intra nos totum ad se transmutat et transfert.* Quand le corps de Jésus-Christ est en nous, il nous transforme et nous change tout en lui."

Saint Thomas fait toutefois cette juste distinction: en tant que compagnon de notre pèlerinage terrestre et prix de notre rédemption, le Christ se présente comme une personnalité différente de la nôtre: pareil au présent qui reste distinct de l'homme à qui il est offert. Mais en tant que nourriture, il entre en union spirituelle avec nous. Le propre de l'aliment n'est-il pas de se fondre en celui qui l'absorbe? ce qui a fait dire à Notre Seigneur: "Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi en lui." (Saint Jean VI, 27)

Bien que les principaux effets du saint sacrifice de la messe se produisent "*ex opere operato*" c'est-à-dire par la vertu du Christ qui offre et qui s'offre sous le voile du mystère, le prêtre cependant ne doit pas oublier que quantité d'autres et des plus importants dépendent aussi de l' "*opus operantis*". Car si, d'un côté, le sacrifice, par l'entremise de l'Eglise, opère "*ex opere operato*" et "*ex divinitate Christi*", les fruits dépendent en grande partie du zèle, de la dévotion, de la sainteté de l'*operans*, c'est-à-dire du prêtre célébrant, et de la personne qui communie. Chacune de nos œuvres surnaturelles nous mérite un accroissement de grâce sanctifiante, nous porte à un plus haut degré de ressemblance avec le Christ, et nous attire de nouveaux dons, de nouvelles grâces. Cela donne satisfaction à la justice divine, et efface du même coup, en tout ou en partie, la peine temporelle que nous ont valu nos péchés. Or, s'il en est ainsi de nos bonnes œuvres, pourquoi n'en serait-il pas de même de la sainte messe, en tant qu'elle est *opus operantis*?

Pour comprendre combien ces fruits sont en raison du zèle et de la sainteté des prêtres, considérez encore que tout ce que Notre-Seigneur a fait, jusqu'à son moindre geste, n'était de

valeur infinie que *ratione sanctitatis personæ*. Et ainsi en est-il de tous les actes même les plus cachés de sa très pure et très sainte Mère et de tout ce que font les saints et serviteurs du Christ; la valeur de toute œuvre aux yeux de Dieu est en fonction de la perfection d'âme de celui qui la produit et de la pureté, de la sainteté d'esprit dans laquelle elle est faite. Cette vérité est de haute importance pour notre vie et notre ministère pastoral.

Plus donc nous grandirons en perfection, plus les fruits *ex opere operantis* de nos saints sacrifices deviendront abondants. Mais notre perfection se mesure au degré de grâce sanctifiante qui est en nous et des vertus qui nous sont habituelles. Quel motif de nous montrer vigilants, et quel encouragement à faire appel à toutes les forces de notre être pour nous élancer énergiquement dans le chemin de la sainteté!

Sainte Catherine de Sienne se sert, pour illustrer cette vérité, de la comparaison suivante: Qu'on se représente, dit-elle, plusieurs personnes ayant pour s'éclairer chez elles des bougies d'inégale grosseur, l'une pesant deux onces, l'autre quatre, l'autre dix, etc. Quand, le soir venu, elles s'allument, toutes ces bougies projettent aussitôt de la lumière, et par suite une certaine chaleur; les objets d'alentour, leur forme, leur couleur deviennent visibles; mais il est évident que lumière, chaleur et visibilité des objets sont plus ou moins intenses dans chaque appartement, selon qu'ils proviennent d'une bougie plus ou moins grosse et de qualité meilleure ou moindre. Et il en va de même de la sainte communion. Les dispositions de ceux qui s'en approchent sont comme ces luminaires, de qualité diverse, et les fruits qu'ils en retirent se proportionnent à leur mérite. Tous reçoivent le même sacrement, mais chacun ne participe à ses effets qu'en raison de son amour et de sa sainteté personnelle.

Pour nous aussi la quantité de grâces qui découle de la célébration de nos messes se met à niveau de notre état d'âme et de notre préparation.

“Approchons-nous de la Sainte Eucharistie le cœur enflammé de désirs, afin qu’elle soit dans nos âmes comme un feu qui consume nos péchés et qui éclaire notre esprit. Quand nous sommes embrasés d’amour divin, nous devenons comme des dieux.” (saint Jean Damascène.)

Pareillement Lancicius, à propos de la sainte messe, nous prie instamment de remarquer que les succès de nos prières, et la grandeur des mérites que nous nous acquérons par l’offrande du Saint Sacrifice, dépend du zèle que nous apportons à la bien célébrer.

Et saint Thomas répondant à la question de savoir si la peine due aux péchés est effacée par la Sainte Eucharistie, déclare (*Summa* 3, 9, 79 à 5) que celle-ci ne possède, ni comme sacrement ni comme sacrifice, la propriété d’opérer un tel effet chez celui qui célèbre ou la reçoit. La remise de cette peine, dans sa partie ou sa totalité, est subordonnée seulement au plus ou moins de dévotion et de chaleur de sentiment de chacun. Comme sacrement, l’Eucharistie n’a pas été établie pour nous servir d’œuvre satisfaisante, mais afin d’être à notre âme, par son union avec le Christ, une nourriture spirituelle. Cependant, parce que cette union ne se peut réaliser que par l’amour et que le propre du véritable amour est d’obtenir avec la rémission de la faute celle du châtement qui lui était annexé, il s’ensuit que *ex consequenti et per quamdam concomitantiam ad principalem effectum* l’homme reçoit par la communion la condonation de la peine temporelle, non par le fait même et dans son intégralité, mais en proportion de ses dispositions intimes.

Maintenant comme sacrifice, l’Eucharistie possède bien une valeur infiniment satisfaisante, mais ce sont les dispositions de celui qui offre ou fait offrir que Dieu fait entrer en ligne de compte plutôt que la grandeur de la victime; et, quoique cette victime soit par elle-même assez puissante, à cause de sa suréminente dignité, pour obtenir la remise totale de la peine, elle n’apporte cependant qu’une remise partielle égale au degré de ferveur de celui qui célèbre ou fait célébrer.

“Que ce sacrement n’efface qu’une partie de la peine et non la peine tout entière, cela vient, non pas de l’impuissance du Christ, mais de l’insuffisante piété des hommes.

Il faut mentionner aussi les effets merveilleux que la Sainte Eucharistie exerce sur notre corps.

“Quand je rappelle en ma mémoire, ô mon Dieu, avec quelle dévotion et quelle ardeur certaines personnes pieuses s’approchent de votre sacrement, je me confonds souvent en moi-même et je rougis de m’approcher de votre autel et de votre sainte table avec un cœur si tiède et si froid.

“J’ai honte d’être si sec et sans aucune affection pour vous dans le cœur, de n’être pas tout enflammé devant vous, qui êtes mon Dieu, et de ne pas ressentir en moi ces attraites et ces mouvements affectueux qu’ont eus tant de personnes dévotes qui, . . . pressées d’un désir extrême de la communion et du sentiment d’un amour tendre, n’ont pu retenir leurs larmes, mais qui, vous ouvrant en même temps la bouche de leur cœur et de leur corps, comme à la source des eaux vives, aspiraient à vous de toutes leurs forces, ne pouvant autrement apaiser leur faim et se rassasier que par la réception de votre corps qu’elles recevaient avec un transport de joie et avec une avidité spirituelle”  
*Imitation de Jésus-Christ* (Livre IV, chapitre 14).

Saint Bonaventure dit avoir connu plusieurs personnes sur qui la réception du Très Saint-Sacrement opérait physiquement. Les jours où elles ne pouvaient communier, on les voyait accablées et sans forces. Mais dès qu’elles avaient reçu le Sauveur, elles reprenaient aussitôt leur première vigueur et se mettaient à marcher, à travailler, quand, précédemment, elles eussent été incapables d’aucun mouvement.

Les Saintes Catherine de Sienne, Catherine de Gênes, Marie-Madeleine de Pazzi nous prouvent abondamment par l’histoire de leur vie, que l’Eucharistie peut servir aussi de nourriture matérielle, devenir un fortifiant pour le corps et le mettre en état de se passer de toute autre alimentation.

(à suivre.)

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d’inscription de **2100 à 2500** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

# Triduum Eucharistique

## TROISIEME INSTRUCTION

### Le Don de la Communion.

(Suite.)

#### II.—Perfection et qualités du Don.

L'excellence d'un don ne résulte pas seulement des biens qu'il contient et qu'il livre; elle se tire aussi du mode du don, c'est-à-dire de la façon dont il est fait, des qualités qu'il revêt, des circonstances qui l'accompagnent. Sous ce nouvel aspect, le don de la Communion, déjà si précieux en lui-même, nous apparaîtra plus grand, plus inénarrable encore et comme étant vraiment le plus grand des Dons de Dieu: "*Gratias Deo super inenarrabili dono ejus!*"

Nous aurons, il me semble, indiqué dans le don de l'Eucharistie, les qualités les plus dignes de fixer notre attention et de provoquer notre estime et notre reconnaissance, si nous mettons en relief deux caractères particuliers de ce don: la plénitude et la générosité avec lesquelles il nous est offert par la libéralité divine.

Apprenez donc, chrétiens, à connaître et à apprécier de plus en plus le don de Dieu: "*Si scires Donum Dei!*"

L'Apôtre nous dit quelque part qu'en nous donnant son Fils Dieu nous a tout donné: *Per quem maxima et pretiosa nobis donavit!* Le Fils, en se donnant lui-même dans l'Incarnation et la Rédemption, s'est livré sans réserve à l'homme: *tradidit semet-ipsam*. Mais aucun de ces dons n'a atteint la plénitude avec laquelle Jésus-Christ se livre à nous dans le Sacrement de la Communion: c'est ici vraiment qu'il atteint les dernières limites du don: *In finem dilexit!*

L'Eucharistie c'est Dieu, c'est le Christ donné à jamais et pour toujours; par une donation ferme, stable, sans terme ni limites, une donation qui toujours se renouvelle et se perpétue

à travers les siècles: "Voici, dit Jésus, que je me donne à vous pour toujours, pour tous les siècles des siècles: *Ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*" Et afin que ce don ne subisse pas d'éclipse, le Sacerdoce est institué avec charge de le garder au monde: "Faites ceci en mémoire de moi!"

Aussi, depuis le jour où ce grand bienfait de l'amour est sorti du Cœur de Jésus, le Sacrement de la Communion n'a pas cessé un instant d'être le partage de l'humanité. Les persécuteurs, les hérésies, les impiétés se sont ruées sur l'Hostie, et l'Hostie a survécu, vivante et triomphante, à leurs fureurs. L'indifférence et l'ingratitude ont fait autour d'elle le complot du silence et de l'oubli, et l'Hostie se résignant à tout plutôt que de quitter notre pauvre terre, l'Hostie est demeurée. Les générations ont passé, les empires se sont écroulés les uns sur les autres et dans ce torrent des siècles qui emporte tout et que rien ne brave impunément, l'Hostie est restée comme un roc indestructible, dominant de toute sa hauteur les flots des contingences humaines.

Depuis le jour de la Cène, le don de la Communion est venu jusqu'à vous, sans que, rien au cours des âges, l'en ait pu empêcher. Il vous suit pendant tous les jours de votre vie; à chacune des étapes de votre voyage, il est à votre disposition; à chaque heure de la durée, vous pouvez le trouver; jamais il ne vous manquera ni ne vous fera attendre; quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit où vous avez besoin de lui, il est là; il sera encore là pour consoler votre dernière heure; et quand vous aurez quitté cette terre, il restera à vos descendants, comme il fut à vous. Et le monde durerait-il encore des milliers d'années et de siècles, il sera le festin perpétuellement servi, le breuvage de salut dans la coupe toujours pleine; il sera toujours *notre Emmanuel*, c'est-à-dire notre *Dieu donné*: "*Nobiscum Deus!*"

b) C'est un don *universel*.

C'est-à-dire un don qui n'atteint pas seulement tous les âges mais aussi tous les hommes de tous les temps, de toutes les conditions, de toutes les langues, de tous les pays. C'est le don que fait Jésus de lui-même à tous ses rachetés, à tous ses enfants

sans distinction, ni réserve: c'est l'amour du Sauveur s'élançant à la poursuite de toutes les âmes pour leur donner la vie et le salut.

J'en appelle à témoin la parole même du Donateur: "Prenez tous ce don que je vous fais: *Accipite ex eo omnes*" pour certifier avec une assurance entière que la Communion est bien un don universel.

Jésus se donne à tous: tant ils sont, et tant sa libéralité multiplie ses largesses; quelque nombreux qu'ils viennent, le pain du ciel est assez abondant pour les nourrir tous, sans qu'aucun d'entre eux s'en retourne les mains vides. Ils accourent par milliers, ils sont la multitude qui ne se peut compter; et les ciboires se remplissent d'hosties; et quand tous les convives se retirent, rassasiés de cette manne céleste, il en reste encore abondamment pour ceux qui viendront demain, et tous les jours suivants et toujours: l'Eglise, économe du trésor divin et dispensatrice vigilante, aura toujours dans les réserves de ses tabernacles assez de ce froment céleste pour satisfaire aux besoins sans cesse renaissants de l'humanité affamée de vie. Jamais ni la multitude de ceux qui viennent, ni la variété de leurs besoins n'arrivera à ralentir les prodigalités de cet inépuisable don.

Et pour atteindre tous les enfants d'Adam, l'Eucharistie, par un autre miracle d'universalité, passe toutes les barrières que la nature ou la guerre a élevées entre les peuples: la couleur, les langues, les nécessités politiques, les intérêts divisent les hommes; l'Eucharistie les unit dans la participation au même banquet. A Paris, à Rome, à San Francisco, à Pékin et à Yokohama; en Europe, en Amérique, en Asie et en Océanie; partout les ciboires se remplissent, tous les jours, du pain mystérieux qui garde le Don de Dieu au monde.

Et de peur que le moindre d'entre les humains n'en puisse être privé, l'Hostie accepte toutes les conditions les plus opposées: ici dans les lambris d'or de nos basiliques, ou dans le pauvre tabernacle d'une humble église de village; là cachée au fond des forêts où habite le missionnaire, et dans tous les réduits où se réfugie la misère humaine.

Sur la terre la plus lointaine, dans le hameau le plus oublié, il suffit d'un prêtre, d'un peu de froment, de quelques gouttes de vin et de quelques paroles sacrées, c'est-à-dire des choses les plus faciles à réunir, pour que le trésor ineffable, le pain des anges, le festin céleste se trouve à la portée du plus petit, du plus humble des humains.

Vraiment, en contemplant ce spectacle d'universelle diffusion, il faut bien confesser que la libéralité divine s'est plu à semer la terre de plus d'Hosties qu'elle n'a mis d'étoiles au firmament, de feuilles aux arbres des forêts et de grains de sable aux rives de l'Océan!

*c) Don personnel et intime.*

Mais ce qui relève singulièrement la valeur inappréciable du don de l'Eucharistie, c'est qu'offert à tous, il n'en est pas moins à *chacun*.

A l'opposé des dons humains, ici la part de l'un ne diminue en rien la part de l'autre, et le trésor offert à tous, chacun le possède comme s'il était seul au monde. Des milliers d'affamés viennent s'asseoir au céleste banquet, et le pain divin qui donne le Christ n'est pas plus diminué qu'après le rassasiement d'un seul. Chacun possède à lui seul ce que possède la communauté entière: *Sumit unus, sumunt mille: quantum isti, tantum ille!* Il n'y a qu'un seul Jésus: il est tout entier dans chaque parcelle, qui le donne tout entier dans chaque âme qui le reçoit; et le pain partagé entre tous, en des bouchées distinctes, donne à chacun toute la substance divine que contient sa totalité: *A sumente non concisus, non confractus, non divisus, integer accipitur!*

A chacun tout ce que contient l'Hostie: le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus; à chacun toutes les pensées, toutes les tendresses, toutes les largesses de Jésus. C'est à chaque chrétien que le don de l'Eucharistie a été fait par son auteur; c'est pour arriver à lui qu'il a traversé les siècles.

Et ce don qui lui est fait personnellement, chacun peut en jouir et se l'approprier de la façon la plus *intime*.

Au lieu d'employer les autres formes de donation en usage parmi les hommes, Jésus-Christ a trouvé le moyen le plus parfait et le plus extraordinaire de se donner: la forme de nour-

riture: "*Prenez et mangez!*" Or, qu'y a-t-il qui soit plus à nous que le pain que nous mangeons et qui passe en notre substance, se mêlant aux plus secrètes parties de notre être, et devenant une même chose avec nous? Union merveilleusement étroite et indissoluble que celle-là! La cruauté des tyrans qui a été si ingénieuse pour diviser les parties du corps et en arracher l'âme n'a jamais trouvé le moyen de séparer la nourriture du corps qui se l'était assimilée.

Voilà la plénitude du don que Jésus-Christ nous fait de lui-même dans la communion: il est à nous, tout à nous, il est nous-mêmes pour ainsi dire, tant il passe en notre être, et nous sommes Lui: "*Qui manducat me, ipse vivet propter me: qui manducat carnem meam in me manet et ego in eo!*"

Union si merveilleuse que saint Paul a pu s'écrier en la contemplant: *Vivo jam non ego; vivit in me Christus!*

Enfin, ce don de la communion si personnel et si intime, revêt pour chacun de ceux qui le reçoivent toutes les vertus, les bien-faisances, les efficacités qu'il peut désirer. Comme le soleil, en répandant partout une même lumière, une même chaleur, produit en même temps les effets les plus divers, anime ici la vie des êtres sensibles, fait croître là le végétal, féconde la terre, aspire les eaux inutiles, fait s'épanouir la fleur et mûrir le fruit, donnant à chaque fleur son éclat et à chaque fruit sa saveur; de même agit la vertu divine renfermée dans le don de l'Eucharistie. La même Hostie, donnée à tous les chrétiens, répond aux besoins, aux désirs de chacun, comme jadis la manne mystérieuse du désert. Tantôt, baume rafraîchissant, ce pain modère les ardeurs des passions; tantôt, il ranime les forces et excite le courage; à l'un, il est pureté; à l'autre, humilité et patience; ici, aliment, il nourrit une vie débile; là, remède, il guérit et restaure une énergie blessée; ailleurs, il fait germer les plus belles fleurs des vertus. En un mot, l'Eucharistie est bien à chacun de nous, selon ses besoins d'aujourd'hui et ses aptitudes de demain; elle est toute à nous et pour nous tous!

O don de Dieu, si entièrement, si intimement et si persévéramment livré à l'homme, je vous bénis et vous adore!

(*A suivre.*)

## SOMMAIRE

Noces d'or Sacerdotales de S. E. le Cardinal Bégin: hommage des Prêtres-Adorateurs, 163. — Lettre circulaire de S. G. Mgr Emard sur le Congrès, 164. — Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse sur le prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs, 165. — Renseignement concernant le Congrès, 178. — Les Devoirs eucharistiques du Prêtre, 180 — Triduum eucharistique; Troisième Instruction; Le Don de la Communion (*suite*), 190.

## DEFUNTS

Rév. J.-B. Thiboutot, du diocèse de Québec, membre de l'Association depuis Décembre 1891.

Rév. Ernest-Plessis Bélair, du diocèse de Montréal, membre de l'Association depuis Septembre 1905.

Rév. Pierre-Octave Renaud, du diocèse de Montréal, membre de l'Association depuis Novembre 1900.

## R. I. P.

### *Insigne officiel du Congrès.*

L'insigne officiel du Congrès a la forme d'une croix de Malte en bronze doré, sur laquelle se détache, en haut relief, un écusson portant ostensor sous manteau d'hermine et couronne royale. Une guirlande de feuilles d'érables, de moindre saillie, entoure l'écusson. Les parties les plus relevées sont en or poli, les autres en or mat. La croix est suspendue à un ruban de soie, aux couleurs papales, portant en lettre d'or, l'inscription suivante: "*Congrès National des Prêtres-Adorateurs, Montréal,*" ainsi que les dates: 1890-1915, lesquelles rappellent le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de l'Association au Canada.

Cet insigne-souvenir se vend au prix de 25 cts l'unité (par la poste, 30 cts.) S'adresser au Secrétariat général du Congrès, 368 Avenue Mont-Royal Est, ou chez les libraires de Montréal.

### **Programme-Souvenir du Congrès.**

Un magnifique programme-souvenir, superbement illustré, sera publié d'ici au 1<sup>er</sup> Juillet. On pourra se le procurer au prix de 25 centins l'unité, — l'édition française: au Secrétariat général du Congrès, 368 Avenue Mont-Royal Est, — l'édition anglaise: au Bureau du Comité anglais de réception, 280 Dorchester Ouest.

# NOTICE

— SUR —

## L'Association des Prêtres-Adorateurs

### 1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, *le billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

### 2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour *toute heure d'adoration*, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une *simple visite* au Saint Sacrement, en récitant *six Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tiers-atres réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

---

### Ligue Sacerdotale Eucharistique

**BUT:** Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

**CONDITIONS:** 1. Être inscrit dans la Ligue. — 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

**AVANTAGES:** Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière* à ceux de leurs pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des «Pères Croisiers,» par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)